

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Fidelity Funds - Emerging Markets Focus Fund

un Compartiment de Fidelity Funds

A-ACC-Euro (hedged) (ISIN: LU1102505846)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'Investissement

- Vise à dégager une croissance du capital à long terme.
- Au moins 70 % des actifs sont investis dans des actions de sociétés et dans des instruments associés qui donnent une exposition à des sociétés ayant leur siège, cotées ou exerçant une part prépondérante de leur activité dans des pays en développement, dont, sans s'y limiter, les pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, d'Afrique, d'Europe de l'Est (y compris la Russie) et du Moyen-Orient.
- Les sommes que le Compartiment peut investir dans un pays quelconque de cette région ne sont pas limitées.
- Le Compartiment peut investir directement jusqu'à 10 % de son actif net dans des Actions A et B chinoises (l'exposition totale incluant les investissements directs et indirects étant inférieure à 30 % de son actif)
- Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du Compartiment.
- Peut investir ses actifs directement ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens éligibles dont les dérivés. Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, notamment à des fins d'investissement, conformément au profil de risque du Compartiment.
- Le Compartiment est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre de ses objectifs et politiques d'investissement.
- La couverture de change vise à réduire substantiellement le risque de perte par rapport à des variations de change défavorables sur une exposition non recherchée aux devises autres que la devise de transaction. La couverture limite également les gains de change potentiels.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte par rapport à des variations de taux change défavorables. La couverture de change dite de transparence (look-through) permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents par rapport à la Devise de référence de la catégorie d'Actions couverte, générant ainsi les rendements de marché sous-jacents. Afin de protéger les rendements contre toutes les positions monétaires actives du Compartiment, ces expositions sont couvertes en référence aux pondérations monétaires d'un indice de comparaison plutôt que par rapport aux différentes devises des titres sous-jacents.
- Le revenu est capitalisé dans le cours de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.

Profil de risque et de rendement



- La catégorie de risque a été calculée à l'aide des données historiques de performance.
- La catégorie de risque ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Compartiment. Elle n'est pas garantie et peut changer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement repose sur la volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'actions et est reflété sur une échelle numérique où 1-2 indique une volatilité basse, 3-5 une volatilité moyenne et 6-7 une volatilité importante.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas une partie de votre capital de départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact négatif sur la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces variations sans pour autant les éliminer totalement ou les diminuer dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- La liquidité est une mesure de la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en numéraire. Dans certaines conditions de marché, les actifs peuvent s'avérer plus difficiles à vendre.
- Les marchés émergents peuvent être plus volatils et il pourrait s'avérer plus difficile de vendre ou négocier des titres. La supervision et la réglementation peuvent s'avérer moindres et les procédures moins bien définies que dans des pays plus développés. Les marchés émergents peuvent être sensibles à une instabilité politique, qui peut se traduire par une volatilité et des incertitudes accrues, ce qui expose le fonds à un risque de pertes.
- Sur certains marchés émergents, tels que la Russie, les dispositions relatives à la conservation des titres bénéficient de normes moins encadrées.

Frais pour ce compartiment (ISIN: LU1102505846)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5,25%

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants 1,93%

Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

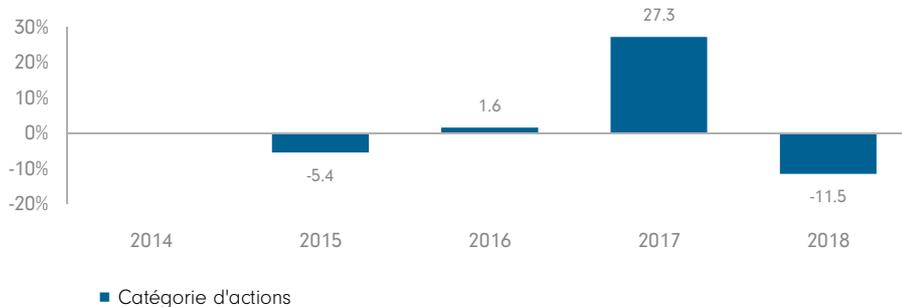
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 29/09/2014. Cette catégorie d'actions a été lancée le 29/09/2014.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le cas échéant, les événements ayant lieu au cours de la durée de vie du Compartiment susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du Compartiment. Ces événements figurent en détails sur notre site Internet. Vous pouvez également en obtenir une copie auprès de votre représentant mandaté ou de votre contact Fidelity habituel. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels.

Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur <https://www.fil.com>. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet www.fidelityinternational.com où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/09/2019.